

AICP  
Compte-rendu de la réunion du Comité élargi  
du 9 Novembre 2022  
Adopté lors du Comité du 7 Décembre 2022

**Pour le Comité : Etaient Présents :** J. ALLAIRE, D. ARENOU, F. BLET, G. BOISMARTEL, H. BREGEON, P.J. CHEVALIER, P. COCHET, B. DE LAMOTTE, G. DEMAILLE, P. GATEAU, J. P. MARCHAIS, G. MOREAU, M. NOEL, C. PELTIER, J.Y. PUCELLE, D. THEBAULT.

**Etaient excusés :** M. PELON, P. PIED, J.P. RONDEAU, P. MERHAND.

**Pour le Comité élargi : Etaient présents :** voir cahier d'émargement

**Etaient excusés :** D. ANDRE, J. GUILLON, J.P. LEFEVRE, J.C.MICHEL, Y. VIOLETTE

Le Président Jean ALLAIRE accueille les membres présents pour ce **comité élargi** et salue Marc de LAMOTTE et son épouse d'origine burkinabée. Marc sera notre grand témoin. Il excuse les absents.

**A l'ordre du jour du Comité statutaire :**

**1<sup>er</sup> Point :** Adoption du PV du Comité du 5 Octobre 2022. Il est adopté sans modification.

**2<sup>ème</sup> Point :** Actualités de la période.

**21 Enregistrements :** Adhérents 299 (270 ICP + 29 AS) pour 10 300 € ; 234 donateurs pour 14 236 €. Les décès 2022 seront réactualisés.

**22 Finances :** Le point fin octobre : Par rapport au Budget Prévisionnel 2022, l'effectif prévu de 300 adhérents sera dépassé grâce à l'effet AICP 95. Le BP réactualisé prévoit les soldes suivants : 16 000 € sur le fonctionnement AICP, (sachant que de nombreuses factures ne nous sont pas encore parvenues de la SODEXO et la Joliverie ; elles représentent un total supérieur à 6 000 € et devraient être régularisées avant la fin de l'année). Les autres soldes prévus : 680 € pour la participation de l'Amicale aux promos, 435,73 € pour l'aide humanitaire. Concernant l'Aide au Développement, les dons affectés sont inférieurs de 5 548,92 € aux dépenses engagées, mais les parrainages (5 600 € reçus fin octobre) devraient dépasser les 6 000 € en fin d'année.

**23 Site :** Stable pour les visites. Une relance du site, avec les vœux de fin d'année, est à prévoir en intégrant la visite des Burkinabés dans sa mise à jour.

**24 Point des livres des 100 Ans :** 215 vendus, 65 en stock.

### **3ème Point : Aide au Développement.**

**Depuis la visite en septembre de nos partenaires du Centre des Métiers de BOUDRY, les parties prenantes se concertent régulièrement pour la mise en œuvre de la feuille de route validée.**

- A BOUDRY au CDM, l'effort porte sur la préparation de la rentrée et l'ouverture des 2 ateliers construits et les recrutements (à ce jour, cuisine, boulangerie 10 inscrits et menuiserie 13 inscrits). Rentrée 7 décembre après la saison des pluies.
- A l'AICP : la recherche de financements a conduit à la rencontre et à la demande de subvention « Aux Papiers de l'Espoir » ; l'AICP a versé 2 000 € d'achats d'équipement (4 machines à coudre et 1 ordi HP) et 1 000 € d'avances sur salaires des enseignants.
- A La Jol Toujours : les 1 000 € sont affectés aux contributions scolaires pour le fonctionnement de la menuiserie
- Pour les parrainages (fonds dédiés à l'aide scolaire des formations) : A prévoir une communication spéciale aux parrains.

### **4ème Point : Communication de fin d'année**

Le Comité valide la préparation du Bulletin de liaison de l'AICP – la Joliverie N°3 Décembre 2022. Rédacteur D. THEBAULT. Mise en page Jean ALLAIRE. Expédition à prévoir au comité du mercredi 6 Décembre, en même temps que l'envoi aux adhérents non présents à AICP 95 du « Livre Annuaire 2022 ». Listes d'étiquettes et matériel postal à prévoir en amont. A prévoir aussi au comité du 7 décembre les documents et vœux à adresser pour début 2023. **A NOTER Prochain Comité mercredi 7 décembre à 10h.**

### **5ème Point : Calendrier prévisionnel 2023 et Assemblée Générale**

**Réunions du comité le mercredi à 10h : 11 janvier, 1<sup>er</sup> février, 1<sup>er</sup> mars, 5 avril, 3 mai, 7 juin, 5 juillet**

Assemblée Générale : le mercredi 26 avril ? 3 mai ? (le 19 est pendant les vacances de Pâques).

**2ème PARTIE - Le comité élargi revient sur la semaine du 14 au 19 septembre 2022 marquée par la visite de nos partenaires Burkinabés, le rassemblement AICP 95, et l'implication de la Joliverie.**

**21 AICP 95 Ce rassemblement nous a boosté** : sortie de l'annuaire, mise à jour de la base des adhérents (les Jésuites ont enregistré 5130 noms, le répertoire de 1970 comptait 2782 noms ayant fait le cycle complet ou étant allés jusqu'en 1<sup>ère</sup>). Notre base contient près de 3000 noms, mais l'AICP ne gère plus que les 400 noms d'adhérents actuels ou anciens.

**22 La semaine des Burkinabés** : elle a légitimé notre projet de Centre des Métiers après notre visite de 2019, elle a abouti à une convention tripartite impliquant la Direction Générale du Groupe Joliverie, elle s'est traduite par une **feuille de route** sur les réalisations, besoins, financements et parrainages **pour pérenniser et professionnaliser le CDM.**

**23 L'implication de la Joliverie a été formalisée dans la signature officielle de la Convention tripartite du vendredi 16 septembre.** Cette convention renforce l'image de l'AICP et reconnaît le CDM « la Joliverie » de BOUDRY ; elle favorisera différents projets et échanges scolaires.

**24 La place de LJT (La Jol Toujours) :** LJT a été présentée officiellement **pour assurer le passage de témoin avec l'AICP** ; nous avons une participation croisée dans nos instances et LJT a témoigné ce passage en faisant un don de 1000 € pour la scolarisation du CDM.

**Prochaine réunion du Comité : MERCREDI 7 DECEMBRE à 10H à la Joliverie.**

**A prévoir les expéditions l'après midi (Bulletin de liaison N°3 + ANNUAIRES pour les adhérents)**

Daniel THEBAULT

Secrétaire Général

### **3<sup>ème</sup> PARTIE : PARTAGE D'EXPERIENCE DES ONG dans l'AIDE au DEVELOPPEMENT.**

Jean ALLAIRE introduit ce thème en rappelant l'engagement de l'AICP depuis plus de 20 ans en Afrique de l'Ouest. Et comment depuis 2018-19 nous sommes devenus responsables du projet du Centre des Métiers « la Joliverie » à BOUDRY au Burkina Faso. Il présente notre grand témoin Marc de LAMOTTE qui nous rappelle son parcours et qui aura à interagir avec nos questions.

**Intervention de Marc de LAMOTTE**, fils de Bernard, qui a passé plus de trente ans dans plusieurs ONG, notamment en Afrique. Il a démarré sa carrière professionnelle dans l'association des Volontaires du progrès, au Sénégal, puis Volontaires des Nations Unies avant d'intégrer l'UNICEF qui l'amène au Tchad. De 1985 à 2014, il travaille pour CARE INTERNATIONAL puis pour la FONDATION AGA KHAN jusqu'à fin 2019 au Togo, au Mali, Ethiopie, Mozambique, Madagascar. Il était accompagné d'AMY, son épouse Burkinabée.

Dans son sentiment sur ce qu'il pense de notre expérience à BOUDRY, Marc partage notre approche sur la place de la formation professionnelle. L'enseignement technique est un bon secteur, surtout agricole, car les formations courtes sont plus faciles à proposer et sont plus vite opérationnelles compte tenu des besoins (plomberie, menuiserie..). Par rapport aux grandes ONG bridées par « le politique » et contrôlées aujourd'hui de façon beaucoup plus poussée, le projet local que s'approprie la population contribue à son succès. Et lorsque le siège (AICP) et le local (CDM BOUDRY) sont en lien direct et régulier, on évite la dispersion hiérarchique.

Par rapport à son expérience de terrain et aux questions, Marc

- insiste sur le défi de la rémunération des enseignants, et de la formation des formateurs sur place pour pérenniser les structures créées.
- évoque l'importance de l'investissement sur les femmes tout en intégrant la place des hommes dans le processus en citant le programme du microcrédit créé par CARE au Niger.
- répond sur l'aspect essentiel de **former à la compta-gestion** nos différents responsables du CDM et sur la **nécessité d'une post évaluation** du projet (ses succès, les causes d'un échec..).

Il conclut sur **l'importance de savoir transférer des compétences et donner le pouvoir aux africains**, ce qui s'appelle « empowerment » en anglais, ou « **empouvoirement** » en français pour réussir un projet d'aide au développement.

En remerciement de ces échanges, **Jean ALLAIRE propose que Marc de LAMOTTE devienne membre associé consultant de l'AICP** sur ces questions au sein de notre Amicale, ce qu'il accepte et que le comité élargi approuve par ses applaudissements chaleureux.

**Prochaine Réunion du Comité : le Mercredi 7 Décembre à 10H à la Joliverie. A prévoir les expéditions l'après midi (Bulletin N°3 + ANNUAIRES pour les adhérents).**

Le Secrétaire Général

Daniel THEBAULT